

N/REF : 15/04/2024 10H36 C:024888 I:33807

V/Email reçu le Lundi 15/04/2024 a 10H36

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 16 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 87 RUE DES ALLIES GRENOBLE - M PERROT PRESIDENT CONSEIL SYNDICAL
06 24 16 20 31

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT AU 3E

Donneur d'ordre : Mme V CASTEL

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

INTERVENTION LE 14/04/2024
INTERVENTION EN ASTREINTE LE 14/04/2024
FUIITE SUR COMPTEUR D EAU CHAUDE AU 3E SUR PALIER DANS PLACARD TECHNIQUE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans interv.	1	81,90	81,90
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	40,95

TOTAL H.T.	122,85
T.V.A. a 10,00%	12,28
TOTAL T.T.C.En EURO	135,13

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN